

On aime les arbres !

28 000 ARBRES
POUR L'HÉRAULT

LES BONS GESTES POUR PLANTER DES ARBRES

- Coupez au sécateur de manière nette les racines qui ont été abîmées lors de l'arrachage de l'arbre en pépinière.
- Badigeonnez les racines avec du pralin, mélange d'argile, de terreau et d'eau qui les protège du dessèchement et facilite la reprise.
- Placez l'arbre dans son trou, le long du tuteur et à la bonne hauteur : le point de greffe et le collet ne doivent jamais être enterrés.
- Commencez à remplir le trou avec la terre du fond puis poursuivez avec les couches de terre suivantes.



« En absorbant le CO₂, l'arbre contribue naturellement à la lutte contre le réchauffement climatique. Si la reforestation nécessaire pour le maintien des ressources en bois ne suffira pas à contrebalancer les dérèglements climatiques, ce geste fort encourage tous les gestes que nous sommes amenés à accomplir individuellement.

Planter des essences là où la forêt fut ravagée par l'incendie, remplir le vide causé par la violence d'intempéries, offrir nourriture et abris aux animaux, aux plantes, sont autant de perspectives dont on pourra vite mesurer l'impact sur nos vies et celles des générations à venir. »

Kléber MESQUIDA,
Président du Département de l'Hérault

ENTRE 2019 ET 2020, PLUS DE 28 000 ARBRES PLANTÉS PAR LE DÉPARTEMENT !

En septembre dernier, le Département de l'Hérault a lancé l'opération « **8000 arbres par an** » à destination des communes de l'Hérault. Ainsi, dès janvier 2020, celui-ci livrera, à plus de 200 communes qui ont répondu favorablement à l'initiative, des arbres afin de végétaliser les centres villes, les cours d'écoles, les places et les parcours sportifs... Sur les routes, ce sont **plus de 16 000 arbres qui sont plantés** le long des déviations, sur les aires de covoiturage... Le Département végétalise également ses 20 domaines départementaux comme la Scène de Bayssan à Béziers qui a déjà accueilli **plus de 4000 arbres en 2019**.

Le Département soutient également les agriculteurs à planter des haies et des arbres autour des parcelles pour protéger les cultures des vents et encourager le développement d'espèces végétales et animales.

Rendez-vous au printemps 2020, pour une grande opération de parrainage !

8 000 hectares
d'espaces verts



3 500 hectares
de forêts



Hêtre «millénaire» de la Fraïsse-sur-Agout

RESTINCLIÈRES, LE PLUS VASTE DOMAINE EN AGROFORESTERIE D'EUROPE

Depuis 1992, le Département met au service de l'INRA une partie des terres du Domaine de Restinclières, à Prades-le-Lez afin que les scientifiques étudient les effets de la plantation d'arbres sur les rendements des cultures. S'étendant sur plus de 64 hectares, **le domaine de Restinclières, est le plus vaste domaine expérimental d'agroforesterie en Europe**. 41 ha sont alloués à la culture des céréales et 23 ha à la vigne. Sur ces parcelles, les chercheurs de l'INRA collectent des milliers de mesures chaque jour. La chaleur, l'air, la qualité du sol ou encore le niveau d'ensoleillement, rien n'est laissé au hasard.



Le Domaine de Restinclières à Prades-le-Lez

PLANTER UN ARBRE :

plus qu'une parole, un acte du Département auprès des citoyens et des communes de l'Hérault. En plantant plus de 28 000 arbres, le Département s'engage pour plus d'oxygène, plus de biodiversité, moins de CO₂ et une meilleure santé pour nous tous.



Pour un bol d'air pur, direction la Forêt des Ecrivains Combattants à Combes. Le Département entretient plus de 8 000 hectares d'espaces verts, dont 3 500 de forêts.

OÙ VOIR DE BEAUX ARBRES DANS L'HÉRAULT ?

Le Département de l'Hérault compte plusieurs arbres classés «remarquables». Ce critère dépend de l'âge et de l'essence de l'arbre. Parmi eux, le célèbre platane de Saint-Guilhem-le-Désert. Planté en 1848, il est âgé de 171 ans. D'une hauteur de 20 mètres environ, il possède un tronc dont la circonférence dépasse les 6 mètres !

Plus vieux encore, le chêne de Ferrut situé à Félines-Minervois. On estime en effet son âge à trois cents ans ! Haut de 12 mètres, son tronc mesure pratiquement quatre mètres de circonférence.

La palme d'or revient au **Hêtre «millénaire» de la Fraïsse-sur-Agout**. Son âge est estimé à plus de 600 ans et il détient une circonférence de 9 mètres. Culminant à plus de 25 mètres de haut, il est sans conteste un des plus grands hêtres de France !

LES FORESTIERS-SAPEURS : SENTINELLES DE NOS FORÊTS

Depuis plus de 40 ans, les forestiers-sapeurs œuvrent à l'entretien et à la préservation des **258 000 ha de garrigues, bois et forêts du Département de l'Hérault**. Leur action consiste à entretenir les forêts en les débroussaillant et en les élaguant, afin de limiter ou d'éviter la propagation des feux et de faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie.

